

Le ministre entend-il émettre un passeport si la demande lui en est faite par les forces policières?

**M. l'Orateur:** L'honorable député reconnaîtra que la question, posée en ces termes, est hypothétique.

\* \* \*

### LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

#### LE CAS DES FONCTIONNAIRES—LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE

[Traduction]

**M. David Lewis (York-Sud):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le président du Conseil privé. Il nous a dit avoir l'intention de présenter un projet de loi concernant les conflits d'intérêt des députés. Est-il aussi en train de préparer une mesure sur les conflits d'intérêts chez les fonctionnaires, surtout ceux qui sont haut placés?

**L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, pour l'instant nous comptons présenter, au cours de la session actuelle, une déclaration générale sur la question des conflits d'intérêt dans le cas des députés, des ministres et des fonctionnaires. Il sera peut-être souhaitable d'avoir une mesure législative dans le cas des députés et des sénateurs, vu que diverses lois du Parlement traitent déjà de cette question. On viserait à harmoniser et sans doute à mettre à jour certaines de ces lois. Pour l'instant, dans la situation actuelle, elle énoncerait des principes quant aux conflits d'intérêts dans le cas des fonctionnaires, sous forme de directives au bien de règles impératives, mais aucune, décision définitive n'a été prise pour le moment.

#### LA DÉTENTION D' ACTIONS DE BELL CANADA PAR UN MEMBRE DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS

**M. David Lewis (York-Sud):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au sujet d'une déclaration que le président de la Commission canadienne des transports a faite hier au cours d'une émission télévisée, selon laquelle un article de la loi nationale sur les transports interdirait aux membres de la Commission d'avoir des intérêts dans les entreprises de transports ou de communication avec lesquelles la commission a des rapports. Puis-je demander au président du Conseil privé s'il sait qu'un membre au moins de la commission, et peut-être plus d'un, possède des actions de Bell Canada, ou en a possédé et continue de les posséder? S'il l'ignore, voudrait-il s'engager à se renseigner et à faire rapport à la Chambre à ce sujet?

**L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé):** Je ne suis pas au courant d'un tel état de choses. J'en parlerai au premier ministre, et si on doit faire rapport à la Chambre, on le fera.

#### LA QUESTION DE DIRECTIVES—LE CAS DES MINISTRES ET DES DÉPUTÉS

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. J'aimerais lui demander si le gouvernement envisage d'établir des directives relatives aux membres du cabinet par opposition aux simples députés de la Chambre des communes et s'il envisage de le faire en publiant des directives ou en établissant une loi?

### Questions orales

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, pour faire suite à la réponse que vient de donner le président du Conseil privé, ma réponse serait oui, nous envisageons d'établir des directives publiques s'appliquant aux ministres ainsi qu'aux députés, aux sénateurs, aux fonctionnaires et également à toutes les personnes nommées par décret. En ce qui concerne la deuxième partie de la question, nous n'envisageons pas pour l'instant d'établir une loi s'appliquant à d'autres catégories que les députés et les sénateurs pour lesquels, comme l'a fait remarquer le président du Conseil privé, nous sommes en train d'élaborer une loi.

#### L'ENGAGEMENT D'UN CABINET DE VÉRIFICATION PAR M. EDGAR BENSON EN 1968—LES RAPPORTS ENTRE L'ANCIEN MINISTRE ET LA FIRME

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je ne sais pas s'il y a une question complémentaire, mais j'aimerais corriger une erreur que j'ai faite en réponse à une question semblable, vendredi ou jeudi dernier, lorsque j'ai déclaré que M. Benson avait résigné ses fonctions à la société d'experts-comptables et rompu toutes relations avec elle lorsqu'il est entré dans la politique. J'aurais dû répondre qu'il avait rompu toutes relations lorsqu'il est devenu membre du cabinet. Deux ans se sont écoulés entre les deux dates. J'aurais pu également ajouter que la nomination avait été faite par le cabinet et non pas par le ministre, étant donné qu'il s'agit d'une nomination par décret.

**M. Diefenbaker:** M. Benson a tout de même un intérêt bienveillant.

\* \* \*

### LES JEUNES

#### LE PROGRAMME «PERSPECTIVES-JEUNESSE»—LE RÔLE DES DÉPUTÉS DANS LE CHOIX DES PROJETS—LISTE SUPPLÉMENTAIRE DES PROJETS APPROUVÉS

[Français]

**M. René Matte (Champlain):** Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État.

Il y a environ une dizaine de jours, le ministre faisait parvenir aux députés la liste des projets «Perspectives-Jeunesse» qui ont été définitivement approuvés par son ministère. Pourrait-il dire quelle influence pourraient avoir les recommandations des députés au sujet des projets provenant de leurs circonscriptions respectives?

[Traduction]

**L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État):** Monsieur l'Orateur, cela est une question d'avis. Je le répète, tous les cas de refus relèvent exclusivement de ma compétence en qualité de secrétaire d'État. Nous avons consulté les députés; ceux-ci étaient libres de nous donner des conseils s'ils le voulaient. Certains ont profité de l'occasion et d'autres non. J'aimerais cependant insister sur le fait que mon ministère et moi-même sommes les seuls responsables des refus.

[Français]

**M. Matte:** Le ministre pourrait-il dire si l'on dressera une autre liste des projets qui seront approuvés?

[Traduction]

**M. Faulkner:** Non, monsieur l'Orateur.